

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

DEMANDE DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE POUR LES ASSOCIATIONS

Le formulaire de demande de subvention(s) ne peut être utilisé que pour des projets concernant des actions de solidarités conduites à l'international en 2022.

Une fois dûment complété, ce formulaire doit être envoyé avant le 1^{er} novembre 2022¹ à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Mission Relations Internationales
Cabinet du Président
Place Michel Debré CS 94104
49941 ANGERS Cedex 9
ou par courriel : cabinet.cd49@maine-et-loire.fr

Cocher la ou les case(s) correspondante à votre demande :

1^{ère} demande Demande annuelle ou ponctuelle Renouvellement d'une demande

Cadre réservé au service

Date d'arrivée : / __ / __ / __ /

Transmis à : _____

Date de transmission : / __ / __ / __ /

Demande de précision/complément/document : _____

Suite donnée : _____

1 -En cas de transmission incomplète ou de transmission hors délai, votre demande ne pourra faire l'objet d'un examen.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1- 1. Identification

Nom :

Sigle :

Objet :

N° de Siret : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Activités principales réalisées :

.....

Adresse du siège social

Code postal : / _ / _ / _ / _ / _ / Commune :

Téléphone : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / ou / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Courriel :@.....

Site internet

Adresse de correspondance, si différente du siège :

.....

Code postal : / _ / _ / _ / _ / _ / Commune :

L'association est-elle (cocher la case) : Nationale Départementale
 Régionale Locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

.....

.....

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Lesquelles ?

.....

.....

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom.....

Fonction :

Téléphone : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / ou : / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ / _ /

Courriel :@.....

1.3 . RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre d'adhérents de l'association :

Dont Hommes Femmes

Moyens humains de l'association

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)		
Nombre total de salariés :		
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)		
Pour les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés¹	Rémunérations	Avantages en nature
Dirigeant 1:		
Dirigeant 2:		
Dirigeant 3		

1 - Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif : « Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. »

2. - BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 _____ ou date de début : _____ date de fin : _____

CHARGES	Montant ⁴	PRODUITS	Montant
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de Services, Prestations de services	
Achats matières et fournitures		74 – Subventions d'exploitation ⁵	
Prestations de services		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		Région(s) :	
Entretien et réparation			
Locations		Département(s) :	
Documentation			
Assurance		Intercommunalité(s) : EPCI ⁶	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Organismes sociaux (détailler) :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
64 - Charges de personnel		Autres établissements publics privées	
Rémunération des personnels		Aides privées	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion	
Autres charges de personnel Aides		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66 - Charges financières		77 – Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires		87 - Contributions volontaires en nature	
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-Prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

4 - Ne pas indiquer les centimes d'euros.

5 - L'attention du demandeur est appelée sur la nécessité de faire figurer sous cette rubrique le détail de tous les financements demandés auprès des financeurs publics. Les indications valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant toutes les autorités sollicitées.

6 - Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

7 Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat.

3.1 - Description du projet

Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une orientation départementale, une mission de l'Etat, etc) :

Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc.) ?

Moyens mis en œuvre :

Zone géographique ou territoire de réalisation du projet - Préciser le nom du (des) pays et du territoire(s) concerné(s) :

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Information complémentaire éventuelle :

3.2 -Budget prévisionnel du projet

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacement, salaires, etc.) :

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) du projet ?

Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quotepart ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné⁸ ? Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁹

86 -Emplois des contributions volontaires		87 -Contributions volontaires en nature	
860-Secours en nature		870-Bénévolat	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service		871-Prestations en nature	
862-prestations			
864-Personnel bénévole		875-Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Rappel des subventions départementales obtenues lors des exercices antérieurs :

2020	2021

8 -Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

9-Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat. Le total des charges doit être égal au total des produits

Année ou exercice 20 ____

CHARGES	Montant ¹⁰	PRODUITS	Montant
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de Services, Prestations de services	
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation¹¹	
Prestations de services		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs		Région(s) :	
Entretien et réparation			
Locations		Département(s) :	
Documentation			
Assurance		Intercommunalité(s) : EPCI ¹²	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Organismes sociaux (détailler) :	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
64 - Charges de personnel		Autres établissements publics privées	
Rémunération des personnels		Aides privées	
Charges sociales		75 - Autres produits de gestion	
Autres charges de personnel		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Aides		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

La subvention sollicitée, objets de la présente demande, de €
Représente% au total du budget,

Compte tenu, le cas échéant, des contributions volontaires en nature figurant en page

(Montant sollicité/total du budget)x 100

Tout plan de financement non équilibré ne pourra être pris en compte.

10 - Ne pas indiquer les centimes d'euros.

11 - L'attention du demandeur est appelée sur la nécessité de faire figurer sous cette rubrique le détail de tous les financements demandés auprès des financeurs publics. Les indications valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant toutes les autorités sollicitées.

12 - Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

* **Rappel : l'aide du Conseil départemental doit être sollicitée pour les seuls projets prévus en 2022**

4.-DECLARATION SUR L'HONNEUR

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez ce dossier.

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures -celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci.

-que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

-que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

-exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

-que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :

Inférieur ou égal à 500 000 €

Supérieur à 500 000 €

-demander une subvention de : €

-que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Préciser les coordonnées du compte choisi pour le versement de la subvention **et joindre un RIB :**

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

N° IBAN |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

BIC |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Fait, le : /___/___/___/ à

Signature